

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 6 juillet 2017

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 112 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Patrick BORE - Valérie BOYER - Marie-Christine CALATAYUD - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Alain CHOPIN - Laurent COMAS - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jocelyne TRANI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALOCCO représentée par Jérôme ORGEAS - Mireille BENEDETTI représentée par André GLINKA-HECQUET - Jacques BESNAÏNOU représenté par Gisèle LELOUIS - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick BORE - Nicole BOUILLOT représentée par Alain CHOPIN - Nadia BOULAINSEUR représentée par Josette FURACE - Laure-Agnès CARADEC représentée par Monique DAUBET-GRUNDLER - Gérard CHENOZ représenté par Michel AZOULAI - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Richard FINDYKIAN - Monique CORDIER représentée par Solange BIAGGI - Christophe DE PIETRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Daniel HERMANN représenté par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Nathalie LAINE représentée par Lionel VALERI - Bernard MARTY représenté par Florence MASSE - Christophe MASSE représenté par Eugène CASELLI - Virginie MONNET-CORTI représentée par Michèle EMERY - Yves MORAINÉ représenté par Martine RENAUD - Claude PICCIRILLO représenté par Bernard JACQUIER - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Stéphane RAVIER représenté par Sandrine D'ANGIO - Roger RUZE représenté par Roland CAZZOLA - Isabelle SAVON représentée par Frédéric DOURNAYAN - Dominique TIAN représenté par Sabine BERNASCONI - Maxime TOMMASINI représenté par Bruno GILLES - Cédric URIOS représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI - Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Michel CATANEO - Frédéric COLLART - Michel DARY - Anne DAURES - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Georges GOMEZ - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Xavier MERY - Marie MUSTACHIA - Patrick PADOVANI - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Gérard POLIZZI - Véronique PRADEL - Maryvonne RIBIERE - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Emmanuelle SINOPOLI - Jean-Louis TIXIER - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 6 Juillet 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

DEEN 005-678/17/CT

■ Attribution d'une subvention relative à la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour l'organisation de l'évènement I - Les 3 jours de l'intelligence collective par l'association MedInSoft

Information du Conseil de Territoire

DPEATSV 17/15459/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Bureau de la Métropole sera prochainement saisi du rapport présenté ci-après pour information au Conseil de Territoire.

L'association MedInSoft, créée en 2004, a pour objet la mise en œuvre d'actions collectives pour le soutien et l'accompagnement du développement des éditeurs de logiciels dont le siège est implanté préférentiellement sur le territoire de la région PACA. Elle est présidée par André Jeannerot, directeur des systèmes d'information chez Lefebvre-Software.

L'association Libertis, créée en 2004, rassemble les entreprises régionales spécialisées dans les logiciels libres. Elle est présidée par Jean-Marie Micalef, gérant de Theosys.

L'association le Club Informatique PACA (CIP), créée en 1973 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, a pour objectif de favoriser les rencontres entre professionnels de l'informatique pour échanger : des informations, des connaissances, des contacts utiles. Elle est présidée par Yvon Defour, Groupe Greenmodal.

Cette année encore, MedInSoft, Libertis et le CIP œuvrent ensemble pour poursuivre l'organisation d'un grand évènement dans le domaine des TIC : « les 3 jours de l'intelligence collective ».

MedInSoft, est aussi un des animateurs de la première heure de la dynamique de la French Tech Aix-Marseille. A ce titre, en 2015, elle a proposé de coordonner l'animation et la gouvernance de la French Tech Aix-Marseille.

En 2015, la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix ont apporté leur soutien financier à l'association MedInSoft, afin qu'elle puisse coordonner la French Tech Aix-Marseille.

Le contexte

Comme l'année passée, 3 évènements seront organisés durant 3 jours, en octobre 2017 sous la bannière unique intitulée « Les 3 jours de l'Intelligence Collective ».

Ces 3 évènements sont

- le « Forum MedInJob » au Pôle média de la Belle de Mai qui a pour objectif notamment de promouvoir la filière du numérique auprès des femmes en collaboration avec SYNTEC Numérique,
- le salon TOP-TIC au Palais de la Bourse destiné à informer les entreprises sur l'usage et la maturité des TIC en mettant l'accent sur les complémentarités entre les solutions logicielles
- le Financial IT DAY destiné à promouvoir la filière du numérique auprès des banques et des investisseurs au Pôle Média de la Belle-de-Mai.

Le bilan 2016

- Le Forum de l'emploi MedInJob (anciennement nommé Tic Emploi) s'est déroulé le 13 octobre 2016 au pôle Média de la Belle-de-Mai de Marseille. Le forum a également été organisé à Aix-en-Provence,

Signé le 6 Juillet 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

- au sein de la Bibliothèque Méjanès. Les 2 Forums ont permis de recueillir 420 postes et 60 stages proposés par plus de 40 recruteurs- exposants. 1500 visiteurs ont été au contact d'employeurs.
- Le salon TOP TIC : le salon a reçu plus de 1000 visiteurs sur la journée. 12 entreprises étaient présentes sur le showroom e-commerce de la performance numérique.
 - Le Financial Innovation Day Méditerranée du 20 octobre 2016 : il avait pour objectif de démocratiser l'accès aux financements privés pour des entreprises innovantes, quel que soit leur degré de maturité, en y impliquant le maximum de structures privées et publiques pour les y aider. MedInSoft est membre du réseau des Clusters IT, réseau qui a mis en place le programme « Financial IT Days » visant à aider les entreprises en création ou en développement à financer leur croissance, innover, exporter et mettre en marché leurs solutions innovantes et technologiques. 60 entreprises ont postulé, 24 ont été retenues. Il y a eu 330 visiteurs, 8 conférences et 15 exposants.

Programme des actions 2017

Pour 2017, MedInSoft, Libertis et le CIP œuvrent ensemble pour poursuivre l'organisation d'un grand événement dans les domaines des TIC : « les 3 jours de l'intelligence collective ».

1. Le Forum MedInJob a pour objectifs :
 - o De clarifier la connaissance des métiers de l'économie numérique, du marché et des formations
 - o De rapprocher les demandeurs d'emploi et les entreprises
 - o D'enrichir le contenu profil/ parcours des personnes en recherche d'emploi et favoriser le succès dans leur recherche
 - o Promouvoir la filière du numérique auprès des femmes en collaboration avec SYNTEC Numérique.
 Pour la 4^{ème} fois, le forum MedInJob sera déployé sur deux journées, à Aix en Provence et au pôle Média de la Belle de mai à Marseille. De plus ce forum viendra prolonger la mise en service de la plateforme medinjob.fr qui publie les offres de stage et les offres d'emplois de la région.

2. Le Salon « TOP-TIC » en octobre 2017 au Palais de la Bourse
L'objectif est d'informer auprès des utilisateurs, des chefs d'entreprises et DSI sur l'usage et la maturité des TIC dans le développement de leur société, en mettant l'accent sur les complémentarités entre les solutions logicielles, les technologies Web 2.0, le cloud computing et l'Open Source.

3. Financial Innovation Day Méditerranée en Octobre 2017 au Pôle média de la Belle de Mai
Les objectifs de ce salon sont d'informer les entreprises sur les possibilités de financement et de développement, d'accompagner un certain nombre de startup pour leur permettre de rencontrer des financeurs, d'organiser des conférences de sensibilisation des chefs d'entreprises sur les modalités de financer leur fonds propre, d'utiliser les dispositifs de Crédit Impôts Recherche pour embaucher et se développer et promouvoir la filière du numérique auprès des banques et investisseurs.

Budget 2017

Le budget prévisionnel 2017 des 3 JIC s'élève à 134.000 euros.

Charges directes		Ressources directes	
Services extérie (locations)	44.500 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	37.600 €
Autres services extérie (rémunérations intermédiaires honoraires)	59.500 €	Subventions d'exploitat	50.000 €
		Région	20.000 €
		Ville de Marseille	15.000 €

Signé le 6 Juillet 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

		Métropole Aix-Marseille-Provence	15.000 €
		Autres produits de gestion courante	16.400 €
TOTAL	104.000 €	Total	104.000 €
Contributions volontaires			
Emplois des contributeurs volontaires en nature	30.000 €	Contributions volontaires en nature	30.000 €
TOTAL DEPENSES	134.000 €	Total	134.000 €

La part financée par les entreprises et partenaires privés s'élève à 62,70 %. (84.000 euros).
La part des financements publics représente 37.3% du budget prévisionnel global (50 000 euros).
Les actions proposées des « 3 jours de l'intelligence collective » s'inscrivent dans les orientations de la Métropole.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de Territoire de Marseille Provence de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

Entendues les conclusions du rapporteur,

CONSIDERANT

- L'intérêt majeur de soutenir la filière des TIC, le rapprochement des entreprises et des demandeurs d'emplois, la valorisation des innovations réalisées sur le territoire de la métropole, la diffusion des usages des TIC et l'image d'un territoire qui entreprend ;
- Qu'il appartient au Conseil de Territoire Marseille Provence de la Métropole Aix-Marseille-Provence d'approuver la participation à l'évènement « les 3 jours de l'intelligence collective » organisé par l'association MedInSoft.

Signé le 6 Juillet 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

DELIBERE

Article unique :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence prend acte du rapport relatif à l'attribution d'une subvention d'un montant de 15.000 euros pour 2017 à l'association MedInSoft.

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence

Jean MONTAGNAC